



AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE **a cocher obligatoirement**



Autorise

La Maison des Projets à photographier et à utiliser mon image (ou celle de mon enfant mineur).

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit de l'image et au droit du nom :

J'autorise la Maison des Projets à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de l'animation. Les photographies pourront être exploitées et utilisées par la Maison des Projets, sous toutes formes ou tous supports connus ou inconnus à ce jour, sans aucune limitation de durée, intégralement ou par extrait.

J'autorise la Maison des Projets à utiliser les images en tout ou partie pour tout support média classique.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ou tout autre utilisation préjudiciable.

En conséquent de quoi, je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.



N'autorise pas La Maison des Projets à photographier et à utiliser mon image(ou celle de mon enfant mineur).

Fait le

à

Signature :